

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS PHOTO BAHCO ÉCOLES

Du 28 mai au 05 octobre 2014

Article 1. DATE DE DÉROULEMENT DU JEU ET DU CHOIX DES GAGNANTS

La société SNA EUROPE (France), dont le siège social est situé ZAC de l'Hoirie – CS 60101, 20 rue Charles Lacretelle, 49072 BEAUCOUZÉ, au capital social de 3 092 430 euros, immatriculée au RCS d'Angers sous le numéro 393 727 797, organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat du 28 mai au 05 octobre 2014 inclus.

Article 2. ANNONCE DU JEU CONCOURS

Ce jeu concours et sans obligation d'achat est annoncé sur la page Facebook (à partir du 28/05/14), dans des annonces-presse et web (à partir du 28/05/14) et sur le site Internet <http://www.bahco-ecoles.fr/> (à partir du 02/06/14).

Article 3. PARTICIPATION AU JEU CONCOURS

Ce jeu concours est ouvert à toute personne physique résidant en France métropolitaine, Corse comprise, à l'exception du personnel de la société organisatrice et de leur famille.

Pour les personnes mineures participant au jeu, une autorisation parentale accompagnée de la pièce d'identité du parent devra être envoyée à SNA Europe (France) afin de valider l'envoi du gain.

Pour participer, il suffit de :

- 1) cliquer sur l'icône *Like* de la page Facebook Bahco_France
- 2) remplir le formulaire de participation

Les champs du formulaire de participation, accessible en ligne, doivent être intégralement complétés et validés.

Les informations d'identité, d'adresse ou d'autres champs mentionnés dans le formulaire qui se révéleraient inexacts entraînent la nullité de la participation.

- 3) poster sur l'application du jeu la photo d'une réalisation topiaire (art de tailler les arbres et les arbustes pour obtenir des formes variées, géométriques ou autres...).

Le jeu-concours se déroule en deux étapes :

- Phase 1 : du 28 mai au 15 septembre 2014 inclus, le jeu est ouvert à tous les participants, qui peuvent poster leur photo (limitation à 1 photo par personne) et voter pour une ou plusieurs photos (1 vote unique par personne par photo - 3 votes par personne maximum).
- Phase 2 : du 16 septembre au 5 octobre inclus, le jeu est ouvert aux votes uniquement, et les internautes ne peuvent plus poster leurs photos sur l'application.

Propriété intellectuelle : Le joueur postant une photo sur la page Facebook de Bahco_France est seul responsable du contenu de ladite photo. Il s'engage à en être l'auteur, à ne pas enfreindre les droits de propriété intellectuelle de tiers, et à soumettre des images appropriées, excluant toute représentation à caractère pornographique ou contenu sexuellement explicite, de maltraitance (y compris aux animaux), d'abus d'alcool ou d'activités illicites. A défaut, la participation du joueur sera annulée et sa responsabilité (ou celle des représentants légaux du joueur



mineur) engagée en cas de litige ou de réclamation. SNA Europe pourra également poursuivre en justice le joueur/ou les représentants légaux du joueur mineur si les instructions concernant le contenu des images soumises ne sont pas respectées.

La société SNA Europe pourra reproduire, exposer, publier et promouvoir ces images sans que soit demandée ni rémunération, ni droits d'utilisation pour les utilisations citées ci-dessous.

Cette autorisation est valable pour toutes éditions et supports (packagings, affiches, dépliants, dossiers de presse, site Internet, journaux, etc.) dans le monde entier.

Une première sélection de 10 personnes sera effectuée, constituée des 10 personnes ayant récolté le plus de *Likes* sur leur photo à la fin du jeu concours. Parmi ces 10 personnes, 3 gagnants seront sélectionnés par un jury composé de membres choisis par la société organisatrice.

La société organisatrice se réserve le droit de ne pas publier une photo qu'elle estime incorrecte.

Article 4. LOTS MIS EN JEU

Sont mis en jeu au niveau national :

3 bons d'achat d'une valeur publique de 150 euros TTC, à valoir sur le site <http://www.bahco-ecoles.fr>

Aucune contrepartie financière et aucun échange n'est possible.

Article 5. INFORMATION DES GAGNANTS

Les 3 gagnants seront prévenus personnellement par mail. Les gagnants recevront leur bon d'achat de 150 € TTC par mail. Les organisateurs se réservent le droit de publier on et off-line les noms ainsi que la liste des lots remportés par les gagnants, sans que cela ne leur confère d'autres droits que la remise des lots.

Article 6. REGLEMENT DU JEU

Le fait de participer à ce jeu concours implique l'acceptation sans réserve du règlement complet dont le participant déclare avoir pris connaissance. Le règlement pourra être adressé à toute personne qui en fera la demande avant le 15 octobre 2014 en contactant SNA Europe (France) par mail contact@bahco-ecoles.fr.

Article 7. MODIFICATION DES CONDITIONS DE DEROULEMENT DU JEU

En cas de force majeure, la société organisatrice se réserve la faculté de procéder à tout moment à la modification du jeu, à son interruption momentanée ou à sa suppression sans avoir à modifier sa décision et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, ni la moindre indemnité ne puisse lui être réclamée de ce fait.

Article 8. CONTESTATIONS

Les participants acceptent l'intégralité des termes de ce présent règlement, qui est déposé auprès de Maître Berneise, huissier de justice à Cholet (49). Ce jeu et l'intégralité du règlement sont soumis au droit français. Tous les litiges auxquels celui-ci pourrait donner lieu concernant notamment sa validité, son interprétation ou



son exécution seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort du Tribunal de Grande Instance d'ANGERS.

Article 9 : LOI RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES

En application de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les données personnelles enregistrées sur fichier numérique, conformément aux articles 3 et 4, sont indispensables au traitement et la gestion de la présente compétition. Le participant autorise expressément la société organisatrice à traiter en mémoire informatisée ces informations et à les communiquer à ses sous traitants. Conformément à la même loi, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification ou même de radiation des informations le concernant qu'ils peuvent exercer en écrivant à SNA EUROPE (France) - ZAC de l'Hoirie – CS 60101, 20 rue Charles Lacretelle, 49072 BEAUCOUZÉ.

Déposé le 26 Août 2014
M. M. Bourneise

